



## **CHIENS DE PROTECTION**

### **La formation des éleveurs à la mise en place et à l'utilisation du chien de protection sur troupeaux proposée par La Pastorale Pyrénéenne**

Depuis 1996, une action « Chien de Protection » mise en place par la DREAL Midi Pyrénées sur l'ensemble de la chaîne, dans le cadre de la réintroduction de l'ours, est conduite depuis 1999 par La Pastorale Pyrénéenne.

Cette action a connu un fort développement puisque depuis son lancement près de 500 chiens ont été suivis. Les propriétaires de ces chiens ont tous bénéficié d'un accompagnement individualisé effectué par les techniciens de l'association.

Aujourd'hui, la demande en utilisation de chiens de protection est de plus en plus forte. On parle de près de 1.000 chiens au troupeau pour ce qui concerne l'arc alpin, on constate que les éleveurs d'autres régions (Massif Central, Jura, Limousin...) sont également demandeurs.

Le souhait des éleveurs de mieux protéger leurs troupeaux s'explique par le retour de certains prédateurs sauvages, la bien portance de la petite faune, l'accroissement exponentiel de la population canine domestique mais aussi par les mutations qu'a connu l'élevage au cours de ces dernières années. En effet, les orientations et les contraintes du marché ont changé, le nombre d'animaux par exploitation et par UTHO a augmenté, et dans le même temps la main d'œuvre a diminué. De ce fait, les troupeaux se trouvent de plus en plus exposés.

Dans ces conditions, le chien peut s'avérer être un remarquable « outil » de protection.

Si la volonté des éleveurs a mieux protéger leurs cheptels en utilisant des chiens est grandissante, paradoxalement, rien n'est prévu en terme de formation pour ces derniers. C'est dans ce contexte que La Pastorale Pyrénéenne a décidé de mettre sur pied des sessions de formation destinées aux éleveurs désireux d'acquérir un chien de protection en s'appuyant sur l'expérience de ses techniciens.

### **Les techniciens de La Pastorale Pyrénéenne**

Les techniciens possèdent des compétences en matière d'élevage, pastorales et cynophiles, mais surtout ils bénéficient d'une expérience importante en ce qui concerne le placement et le suivi technique des chiens de protection.

### **Principe de la formation**

La formation proposée par La Pastorale Pyrénéenne a pour objectif de transmettre aux éleveurs-stagiaires une méthode simple, efficace et reconnue concernant la mise en place, l'éducation et l'utilisation du chien de protection.

Elle permet un suivi individualisé pendant les 8 à 10 mois que dure la formation. Pour se faire la taille des groupes ne doit pas dépasser 12 personnes. La formation repose également pour partie sur la dynamique de groupe.

## Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 3 jours et doit débiter à l'automne ou en hiver (période la plus favorable pour le placement d'un chiot).

Un délai d'environ deux mois est laissé entre la journée I et la journée II. Ce délai est nécessaire dans la mesure où les participants à la journée I viennent juste d'acquérir ou vont acquérir dans les jours suivants un chiot (situation idéale). Dans tous les cas, il est préférable que les jeunes chiens ne dépassent pas 6 mois d'âge lors de la première journée. Le laps de temps laissé entre les deux premières journées laisse apparaître certains problèmes qui peuvent être discutés/observés/solutionnés en deuxième journée.

Le point commun à ces trois journées est qu'elles présentent toutes trois parties, l'une théorique, la deuxième d'échange et la troisième d'observation et d'interprétation sur le terrain. Les journées II et III s'adaptent en fonction des demandes des éleveurs afin de leur apporter un maximum de réponses et solutions concrètes.

## Méthode pédagogique

Diaporamas

Echanges et analyses de cas concrets

Présentation de K7 vidéo

## Documents mis à disposition

Photocopies des diaporamas

Guide pratique « Utilisation et méthode de mise en place »

Plaquettes d'information « Promeneurs, randonneurs »



# **Programme de la formation**

## ***Journée I***

### I - Généralités

Développement comportemental du chiot – de la naissance à la socialisation  
Le chien de protection est un chien comme les autres  
Comment pense un chien ?  
La hiérarchie – notions  
Les qualités du maître

### II - Présentation générale

Constat de la prédation en France  
Identification des responsables  
Historique de l'utilisation du chien de protection en France  
Qu'est ce qu'un chien de protection  
Les races de protection

### III - Structuration de l'exploitation et conduite de l'élevage associée

Clôtures  
Gardiennage  
Environnement

### IV - La mise en place du chiot

Le choix du chiot – les critères, les adresses  
La mise au troupeau – conditions idéales  
La socialisation, la base de tout  
Inhibition de l'instinct de prédation  
Comportements attendus du chiot  
Problèmes fréquemment rencontrés  
Les sanctions

### V - Les aspects sanitaires

Alimentation et utilisation de nourrisseur  
Vaccination  
Vermifugation  
Stérilisation

### VI - Les aspects financiers

### VII – Observation de chiens sur le terrain et interprétations des comportements

## ***Journée II***

Confrontation des expériences, réponses aux questions  
Rappel de la journée I

Développement comportemental du chiot – de la socialisation du chiot à l'âge adulte

### L'éducation du chien de protection

La relation maître/chien  
Les ordres de base  
Utilisation du chien de conduite  
Première sortie au pâturage  
Comportements attendus du chien adulte

Différences entre sexes  
Introduction d'un second chiot  
Introduction d'un chien adulte  
Combien de chiens utilisés ? – gestion/complémentarité/stratégie/ressource fourragère

Reproduction  
Gestion des chaleurs  
Sélection/génétique

Observation et interprétation des comportements

## ***Journée III***

Confrontation des expériences, réponses aux questions  
Rappel des journées II et III

Utilisation du chien en estive  
Collaboration entre berger et éleveur  
Intégration du chien parmi des brebis non habituées  
L'alimentation en estive

Impact du chien de protection sur la faune sauvage  
Chien de protection et tourisme

Observation et interprétation des comportements

## **Contacts**



### **La Pastorale Pyrénéenne**

94, avenue François Mitterrand  
31800 Saint-Gaudens

☎ 05 61 89 28 50

☎ 06 79 47 86 88

Courriel : [ppsiege@pastoralepyreneenne.fr](mailto:ppsiege@pastoralepyreneenne.fr)